

Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation : 05/09/2022	Le 12 septembre 2022 à 20h30 au foyer polyvalent
Membres :	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.
En exercice <input type="text" value="19"/>	Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Nathalie FREMY, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Katia PEDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA et Aurore VERDIER
Présents : <input type="text" value="15"/>	Étaient représentés : Huguette LALANNE par Aurélia FOURNIER, Séverine RODRIGUES par Tovo RABEMANANTSOA et Josette VALLAU par Aurore VERDIER
Votants : <input type="text" value="18"/>	Absente : Muriel PAILLER
Date d'affichage : 13/09/2022	Secrétaire de séance : Katia PEDEMAY
Date de publication : 13/09/2022	

DÉLIBÉRATION N° 2022-68**OBJET : Actualisation du tableau des effectifs de la commune**

A la suite des dernières délibérations actant des créations de postes liées à des mouvements du personnel, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune concernant les emplois permanents.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la délibération n° 2021-69 du 27 septembre 2021 créant le poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet,

Vu la délibération n° 2022-34 du 11 avril 2022 créant le poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet,

Vu la délibération n° 2022-45 du 16 mai 2022 créant le poste d'adjoint administratif territorial à temps complet,

Vu la délibération n° 2022-67 du 12 septembre 2022 créant le poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps non complet (24,5 / 35ème),

Vu la mutation de l'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe au 1^{er} octobre 2021 vers la Communauté de Communes de la Médulienne,

Vu la mutation de l'adjoint administratif principal de 2ème classe au 1^{er} juillet 2022 à Brive Agglomération,

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal actualise à l'unanimité le tableau des effectifs de la commune comme suit :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois
Attachés territoriaux	Attaché principal	1
Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 2e classe	1
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal 1ère classe	1
	Adjoint administratif principal 2ème classe	1
	Adjoint administratif 2eme classe	3
Adjoints du patrimoine territoriaux	Adjoint du patrimoine 2ème classe	1
Adjoints d'animation territoriaux	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1
	Adjoint d'animation 2ème classe	3
Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal 1ère classe	2
	Adjoint technique 2ème classe	9
Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise territorial	1

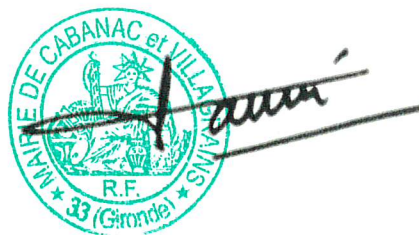
POUR : 18**CONTRE** : 00**ABSTENTION** : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 12 septembre 2022

Le Maire



Anne-Marie CAUSSÉ